



ASSURANCES MAGHREBIA : AG ÉLECTIVE À DISTANCE LE 10 JUIN POUR LA DÉSIGNATION D'UN ADMINISTRATEUR REPRÉSENTANT LES MINORITAIRES

Assurances Maghrebias a annoncé qu'une Assemblée Générale spéciale est prévue le jeudi 10 juin 2021, sans présence physique pour la désignation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires.

Les actionnaires détenant individuellement au plus 0,5 % du capital et les institutionnels détenant individuellement au plus 5 % du capital, ayant acquis leurs actions dans le cadre de l'offre à prix ferme pourront émettre des votes au cours de cette assemblée. Les actionnaires majoritaires et anciens s'abstiendront de voter.

Les actionnaires sont avisés que la société met à leur disposition les documents relatifs à cette assemblée à son siège social et sur la plateforme dédiée, disponible sur le site de la société (www.maghrebias.com.tn) dans les délais légaux.

Afin de permettre aux actionnaires de communiquer via la plateforme électronique dédiée, il est indispensable de procéder à une inscription à distance en remplissant un formulaire disponible sur le site de la société.

Une fois inscrit, et après avoir accédé à la plateforme, l'actionnaire pourra :

- Consulter et télécharger les documents afférents à l'assemblée spéciale
- Suivre en ligne le déroulement de la séance de l'assemblée sans droit de vote ;
- Poser des questions par message électronique.

Les actionnaires minoritaires sont invités à exprimer leur vote par correspondance ou à donner pouvoir au Président de l'assemblée. Le vote émis par correspondance n'est valable que si la signature apposée au formulaire est légalisée. Le formulaire de vote et le pouvoir sont mis à leurs dispositions sur la plateforme.

Il n'est tenu compte que des votes reçus par la société avant l'expiration du jour précédant la réunion de l'assemblée spéciale. Tout actionnaire qui veut donner mandat au Président pour se faire représenter doit déposer ou faire parvenir au plus tard le 4 juin 2021, son pouvoir au siège social de la société.

Source : Tustex